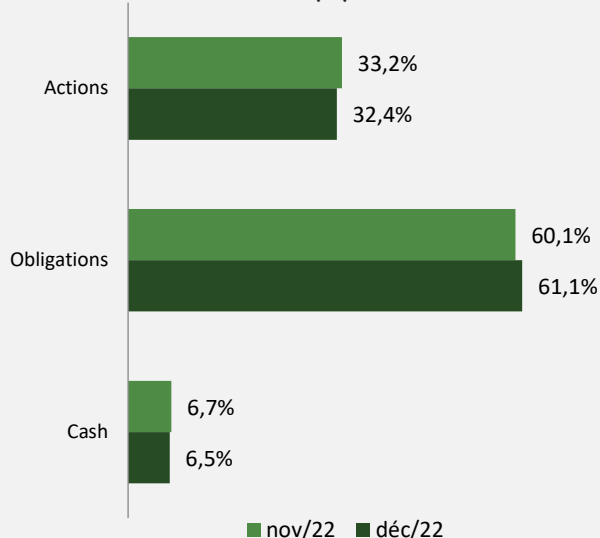


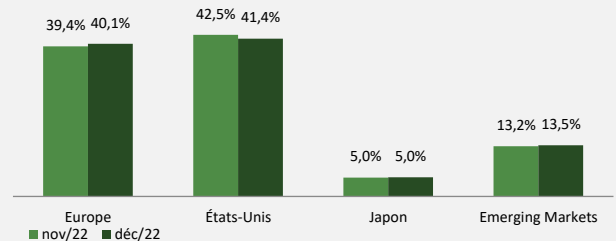


Société de gestion: CADELAM
Gestion financière: Van Lanschot
Fonds domicilié en Belgique - compartiment à durée illimitée de Van Lanschot Bevek nv

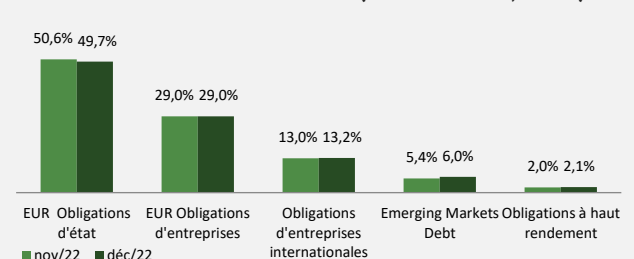
RÉPARTITION DE L'ACTIF (%)



RÉPARTITION RÉGIONALE ACTIONS



RÉPARTITION OBLIGATIONS (durée = 4,8 ans)



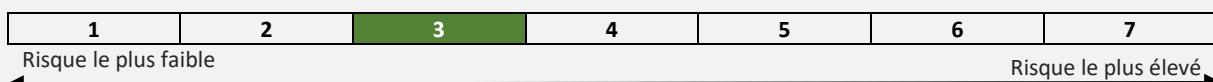
COMMENTAIRE DE GESTIONNAIRE

Décembre a parfaitement reflété le paysage de l'investisseur obligataire de l'ensemble de 2022 : à oublier rapidement. Le taux des obligations d'État allemandes d'une durée résiduelle de dix ans a gagné pas moins de 64 points de base pour s'établir à 2,57 %. Son niveau le plus élevé depuis 2011. L'investisseur dans un large panier d'obligations d'État en euros a subi une perte d'environ 4,6 %. La catégorie des obligations d'entreprises en euros bénéficie d'une moindre sensibilité aux taux et a clôturé le mois sur une perte « limitée » de 1,8 %. Les obligations à haut rendement et celles des marchés émergents ont réalisé les meilleures performances ; elles n'ont pratiquement pas perdu de terrain.

Autre remarque importante : les marchés obligataires anticipent pour l'instant une récession économique. On parle d'une courbe de taux inversée, ce qui signifie que les taux à court terme sont supérieurs aux taux à long terme. Le taux allemand à deux ans, par exemple, s'établit actuellement à 2,76 %, dépassant le taux à dix ans (2,57 %) de 19 points de base. Historiquement, une situation de courbe de taux inversée est très exceptionnelle et est, le plus souvent, de courte durée. C'est pourquoi le gestionnaire a pris une position anticipant la normalisation de la courbe de taux. Cette position revient à réduire la pondération du segment de portefeuille à dix ans et à augmenter celle du segment à deux ans, sans affecter la sensibilité aux taux.

Les marchés d'actions ont également clôturé 2022 en mode mineur. Toutes les grandes régions ont enregistré une perte de 3 % à 5 %, sauf aux États-Unis où la perte a dépassé 9 %. Les actions européennes ont clôturé 2022 sur une perte de 9,5 % ce qui en fait la région la plus performante. Les États-Unis, le Japon et les marchés émergents ont perdu respectivement 14,6 %, 11,2 % et 14,9 %. Il s'agit donc d'une mauvaise année pour les actions, sans plus. L'annus horribilis a plutôt concerné les performances des marchés obligataires.

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Risques d'une importance essentielle pour le fonds et qui ne sont pas (suffisamment) reflétés par l'indicateur:

- Risque d'inflation : Le fonds contient un portefeuille d'obligations. Ce portefeuille est soumis à un risque d'inflation plus élevé étant donné qu'une hausse de l'inflation engendre généralement une hausse des taux d'intérêts qui influe négativement sur les cours des obligations.
- Risque de crédit : le fonds peut investir en obligations ayant un rating inférieur à BBB-. Par conséquent le risque de crédit est moyen.
- Risque de variation de cours : Le fonds peut investir une partie de ses actifs en instruments qui ne sont pas cotés en euro.

Nous vous renvoyons au paragraphe du prospectus concernant les risques, pour un aperçu complet des risques de ce fonds.



APERÇU POSITIONS

Actions (32,4%)

Europe

ABB LTD NOM.	0,2%	ALPHABET --- SHS -A- (NY)	0,9%
ADIDAS AG	0,2%	AMERICAN EXPRESS CO	0,2%
AIR LIQUIDE SA	0,3%	AMERICAN WATER WORKS CO INC	0,2%
ALLIANZ SE-REG	0,4%	AMGEN INC	0,3%
ASML HOLDING NV	0,6%	APPLIED MATERIALS INC	0,2%
ASSA ABLOY AB-B	0,2%	BANK OF NEW YORK MELLON CORP	0,2%
ASTRAZENECA PLC	0,5%	CARMAX INC	0,1%
ATLAS COPCO AB -A-FRIA	0,2%	CHUBB LIMITED (NY)	0,2%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	0,3%	CME GROUP INC	0,2%
BMW BAYER.MOTOR WERKE	0,2%	COCA-COLA CO/THE	0,3%
BNP PARIBAS	0,3%	DEERE & CO	0,3%
COLOPLAST-B	0,1%	ECOLAB INC	0,2%
COMPASS GROUP PLC (LO)	0,2%	ESTEE LAUDER COMPANIES-CL A	0,2%
CRODA INTERNATIONAL PLC	0,1%	GILEAD SCIENCES INC	0,1%
DEUTSCHE BOERSE AG	0,2%	HOME DEPOT INC	0,5%
ESSILORLUXOTTICA	0,2%	IDEX CORP	0,2%
GEBERIT AG -REG	0,2%	ILLINOIS TOOL WORKS	0,2%
GIVAUDAN (REG)	0,2%	JOHNSON & JOHNSON	0,6%
HSBC HOLDINGS PLC	0,3%	MARSH & MCLENNAN COS	0,2%
IBERDROLA SA	0,3%	MERCK & CO. INC.	0,4%
INDUSTRIA DE DISEÑO TEXTIL	0,2%	MICROSOFT CORP	1,4%
INFORMA PLC	0,1%	NIKE INC B (NY)	0,4%
ING GROEP NV-CVA	0,3%	NVIDIA CORP	0,3%
KERING	0,1%	PHILLIPS 66	0,3%
KERRY GROUP PLC-A	0,2%	PROCTER & GAMBLE CO/THE	0,4%
LONZA GROUP AG-REG	0,2%	ROCKWELL AUTOMATION INC	0,2%
L'OREAL	0,4%	ROPER TECHNOLOGIES INC	0,3%
LVMH-MOET HENNESSY -CR (PA)	0,5%	S&P GLOBAL INC	0,3%
NATIONAL GRID PLC	0,2%	SALESFORCE.COM INC (NY)	0,2%
NN GROUP NV	0,2%	SHERWIN-WILLIAMS CO/THE	0,2%
NOVO NORDISK A/S-B	0,6%	TESLA INC	0,2%
NOVOZYMES A/S-B SHARES	0,2%	TEXAS INSTRUMENTS INC	0,3%
PROSUS NV	0,1%	THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	0,4%
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	0,3%	UNION PACIFIC CORP	0,3%
ROCHE HOLDING Gs.	0,5%	US BANCORP	0,2%
SAP SE	0,3%	VERIZON COMMUNICATIONS INC	0,1%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	0,3%	VISA INC-CLASS A SHARES	0,5%
SEGRO PLC	0,1%	WALT DISNEY CO/THE	0,2%
SPIRAX-SARCO ENGINEERING PLC	0,2%	ZOETIS INC	0,2%
TELENOR ASA	0,1%	<u>Fonds</u>	
TOTAL SA	0,6%	CSIF (IE) MSCI USA Small Cap ESG Leaders Blue UCITS ETF*	0,9%
UNILEVER PLC	0,3%		
VODAFONE GROUP PLC	0,1%	<u>Japon</u>	
WOLTERS KLUWER-CVA	0,2%	<u>Fonds</u>	
<u>Fonds</u>		Xtrackers (IE) PLC – Xtrackers ESG MSCI Japan UCITS ETF *	1,6%
DWS Invest ESG European Small/Mid Cap*	1,3%		

États-Unis

ACCENTURE PLC CL A	0,2%	NN (L) Emerging Markets Enhanced Index Sustainable Equity*	0,6%
ADOBE INC	0,3%	Xtrackers (IE) PLC – Xtrackers ESG MSCI Emerging Markets UCITS ETF*	3,7%

Emerging Markets

Fonds



Obligations (61,1%)

EUR Obligations d'état

AUSTRIA 0,00% 16-23	0,4%	NETHERLANDS 5,50% 98-28	0,7%
AUSTRIA 0,5% 19-29	0,3%	SPAIN 1,40% 18-28	1,5%
AUSTRIA 0,75% 18-28	0,5%	SPAIN 1,85% 19-35	0,7%
AUSTRIA 3,15% 12-44	0,1%	SPAIN 4,4% 13-23	1,4%
BELGIUM 0,50% 17-24	0,6%	SPAIN 5,15% 13-44	0,5%
BELGIUM 0,8% 15-25	0,5%		
BELGIUM 4,25% 10-41	0,3%	<u>EUR Obligations d'entreprises</u>	
BELGIUM 5,50% 97-28	0,9%	<u>Fonds</u>	
FRANCE 0% 19-29	2,1%	BNP Paribas Easy € Corp Bond SRI PAB UCITS ETF*	4,0%
FRANCE 0,75% 17-28	2,6%	ESIF - M&G Sustainable European Credit Investment Fund*	9,8%
FRANCE 1,75% 13-23	2,6%	Xtrackers II - EUR Corporate Bond SRI PAB UCITS ETF*	4,0%
FRANCE 3,25% 13-45	0,9%		
GERMANY 0% 20-30	1,7%	<u>Obligations d'entreprises internationales</u>	
GERMANY 0,50% 18-28	2,3%	<u>Fonds</u>	
GERMANY 1,50% 13-23	2,3%	Robeco Capital Growth Funds – RobecoSAM Global SDG Credits	8,1%
GERMANY 2,5% 12-44	0,7%		
ITALY 0,95% 16-23	2,2%	<u>Emerging Markets Debt</u>	
ITALY 0,95% 20-27	1,0%	<u>Fonds</u>	
ITALY 2,7% 16-47	0,7%	Candriam Sustainable - Candriam Sustainable Bond Emerging Markets*	3,7%
ITALY 3,50% 14-30	2,1%		
NETHERLANDS 0,75% 17-27	0,4%	<u>High Yield</u>	
NETHERLANDS 1,75% 13-23	0,5%	<u>Fonds</u>	
NETHERLANDS 2,75% 14-47	0,2%	Candriam Sustainable - Candriam Sustainable Bond Global High Yield*	1,3%

Cash (6,5%)

* Il est possible que certains OPC inclus dans ce portefeuille, ne soient pas offerts au public en Belgique. Dans ce cas, contactez votre conseiller financier.



POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le compartiment DEFENSIVE PORTFOLIO se fixe pour but d'offrir aux actionnaires une exposition aux marchés financiers mondiaux au moyen d'une gestion active du portefeuille. Une gestion active du portefeuille signifie que selon la stratégie d'investissement de l'administrateur certaines catégories d'actifs seront plus importantes que d'autres. La stratégie sera évaluée constamment ce qui entraîne un ajustement régulier du portefeuille. La gestion active du portefeuille est également au sein d'une catégorie d'actifs dans laquelle, par exemple, une région peut être plus importante que l'autre. Ensuite, la surveillance au niveau instrument (des actions, des obligations et des frais des fonds dont on a investi) conduira à des ajustements réguliers.

- Au moins 15% et un maximum de 50% de l'actif net est investi dans des actions (de façon directe et/ou indirecte) ;
- Le solde est investi en liquidités et obligations (de façon directe et/ou indirecte); Maximum 13 % du compartiment peut être investi dans des obligations ayant une notation de crédit inférieure à BBB- (S&P ou Fitch) ou inférieure à Baa3 (Moody's)

Le compartiment n'est pas autorisé à investir dans des Organismes de Placement Collectif qui investissent plus de 10% de leurs actifs nets dans d'autres Organismes de Placement Collectif.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune garantie de capital ni de protection du capital.

POLITIQUE ESG

La politique ESG du compartiment est conforme à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concernant la publication d'informations sur la durabilité dans le secteur des services financiers. Ce compartiment promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de bonne gouvernance mais n'a pas d'objectif spécifique d'investissement durable.

Les stratégies de durabilité suivantes sont au minimum d'application, y compris en ce qui concerne les investissements en OPCVM et OPCA :

- UN Global Compact : Exclusion des entreprises qui violent ces principes (à plusieurs reprises). Les dix principes sont subdivisés en quatre domaines :
 - Droits de l'homme
 - Droits du travail
 - Environnement
 - Lutte contre la corruption
- Exclusion d'un certain nombre d'activités commerciales spécifiques et d'entreprises qui ne répondent pas à certains critères dans les secteurs suivants :
 - Armes
 - Tabac
 - Charbon thermique
 - Extraction de pétrole et de gaz non conventionnels
 - Extraction de pétrole et de gaz conventionnels
 - Services aux collectivités et énergie nucléaire
 - Alcool
 - Jeux d'argent
- Intégration ESG : Prise en compte systématique des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG, Environmental, Social, Governance) dans l'évaluation des organisations, au-delà de l'analyse financière classique.
- Best-in-Class : Sélection des meilleurs élèves de la classe dans chaque secteur, en fonction de leurs performances ESG positives. Celle-ci implique que seules sont admissibles à l'investissement les entreprises qui font partie des 50% de meilleurs élèves dans leur secteur sur la base de leurs performances ESG. Cela implique aussi qu'avec la stratégie ESG, 50% des entreprises sont automatiquement éliminées.

Pour cette stratégie, il est fait appel à l'expertise de MSCI, ou plus précisément à la MSCI ESG Leaders Indexes Methodology. Cette méthodologie peut être consultée en détail via ce lien:

https://www.msci.com/eqb/methodology/meth_docs/MSCI_ESG_Leaders_Methodology_Nov2020.pdf

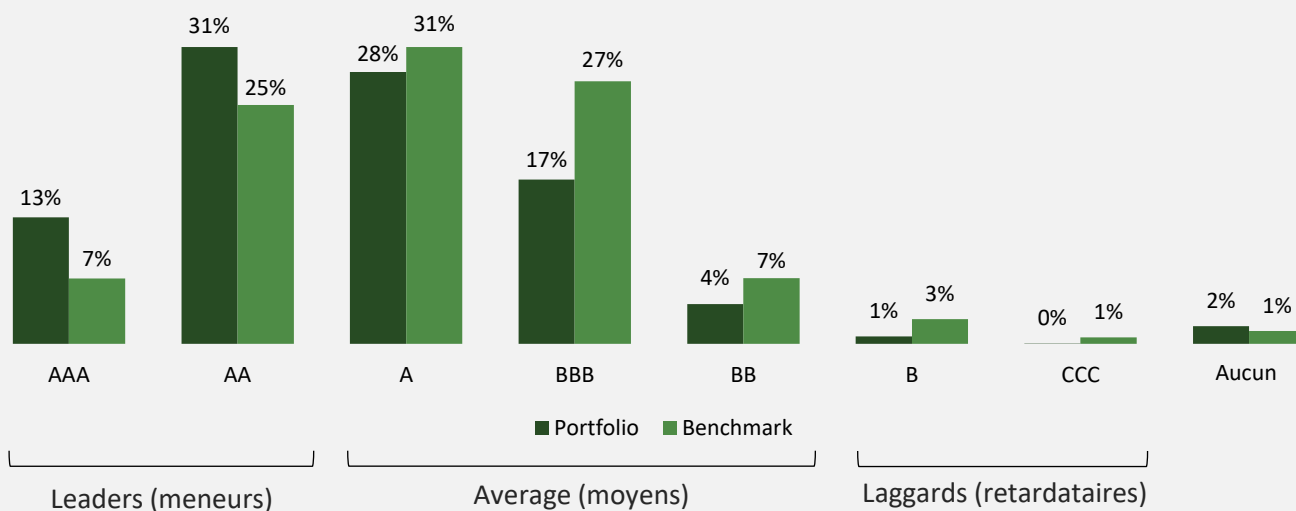
En tant que gestionnaire financier, Van Lanschot vise à créer une valeur durable à long terme. La réalisation de cet engagement repose sur trois piliers : (1) outre l'application des critères purement financiers dans le processus d'investissement et (2) des différentes stratégies de durabilité (UNGC, exclusions, intégration ESG et approche best-in-class), (3) un actionnariat actif est mis en avant. Ce dernier point est réalisé par l'engagement et le vote aux assemblées (« voting »).

La politique d'engagement des compartiments précités est axée, mais ne s'y limite pas, sur le secteur de l'énergie et des services aux collectivités. Pour Van Lanschot, en effet, le changement climatique est aujourd'hui le principal défi pour la société. Et ce sont les entreprises de ces deux secteurs qui ont le plus d'impact direct sur le changement climatique. Par conséquent, ce sont aussi les entreprises qui peuvent, de la manière la plus directe, contribuer à un changement positif sur la question climatique.

Les stratégies de durabilité et la politique d'engagement et de vote sont décrites en détail aux pages 17 et suivantes du prospectus.

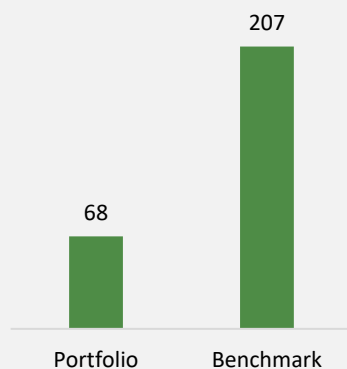


RÉPARTITION MSCI ESG RATING DECEMBRE 2021



Le site internet expliquant l'échelle de la notation ainsi que la signification de cette notation : <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings>

EMPREINTE CARBONE DECEMBRE 2021 (tonnes CO₂e / € moi chiffre d'affaires)



Benchmark = 35% d'actions et 65% d'obligations. Pour les actions le benchmark est : 40,0% MSCI Europe Net Return, 40,0% MSCI USA Net Return, 5,0% MSCI Japan Net Return et 15,0% MSCI Emerging Markets Net Return. Pour les obligations le benchmark est : 60,0% FTSE EMU Government Bond All Maturities, 30,0% Bloomberg Barclays Global Aggregate TR Corp Index (€ hedged) et 10,0% JPM EMBI Global Diversified Index Hard Currency (€ hedged). Le benchmark n'est pas aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment et n'est donc pas pertinent.

Source = MSCI ESG MANAGER et ISS DataDesk

Ces données seront mises à jour au moins une fois par an.



TOWARDS SUSTAINABILITY LABEL

Ce compartiment a reçu le label "Towards Sustainability". Ceci signifie que le compartiment répond aux normes de qualité pour les produits financiers socialement responsables. Cette norme a été développée à l'initiative de Febelfin (Fédération belge du secteur financier) en collaboration avec un groupe composé de différents intervenants du secteur financier et des représentants de la société civile.



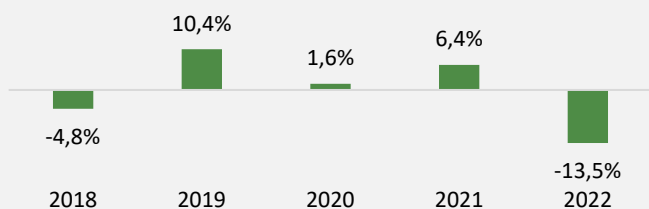
Nom de l'institution à l'origine du classement	Central Labelling Agency (CLA) of the Belgian SRI Label
Échelle du classement	Non disponible
Date de publication	Depuis le 6 novembre 2019
Validité du label	Ce label est valable un an et fait l'objet d'une évaluation annuelle.
Endroit où la publication a eu lieu	Bruxelles
Catégorie dans laquelle le produit financier entrait en ligne de compte pour le label	Fonds communs de placement
Nombre de produits financiers appartenant à cette catégorie	562
Site internet	www.towardssustainability.be/fr/la-norme-de-qualite

L'attribution de ce label au compartiment ne signifie pas que celui-ci répond à vos propres objectifs en matière de durabilité ou que le label répond aux futurs objectifs des règlements européens. Pour plus d'information à ce sujet, consultez www.fsma.be/fr/finance-durable.

ÉVOLUTION À PARTIR DE LA VALEUR INITIALE DE €100 CLASSE A DIS (EN EURO), DEPUIS 19/11/2014



RENDEMENT PAR ANNÉE CIVILE CLASSE A DIS (EN EURO)



Depuis 19/11/2014	+0,9%
Depuis le début de l'année	-13,5%
1 an	-13,5%
3 ans	-2,2%
5 ans	-0,3%
10 ans	/

Les chiffres de rendement sur la présente fiche correspondent au rendement global de la version de distribution A du fonds, composé de dividendes, coupons et éventuelles plus-values et moins-values. Les rendements tiennent compte de l'indemnité de gestion et des autres frais récurrents, mais non des frais d'entrée, des frais de sortie et des taxes boursières. Pour les périodes de plus d'un an, les rendements sont calculés selon la méthode actuarielle. Les rendements sur une période inférieure ou égale à un an, sont des rendements cumulatifs. Les chiffres de rendement et l'évolution de la VNI sont basés sur des résultats réalisés dans le passé et ils n'offrent aucune garantie pour l'avenir. Les rendements des autres classes d'actions peuvent être obtenus gratuitement dans les agences de Van Lanschot Kempenn NV, succursale belge.

Source rendements et de l'évolution de la VNI: Van Lanschot Kempenn NV, succursale belge



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Catégorie	A	B	C	
ISIN capitalisation	BE6272000777	BE6266676889	BE6272002799	Date de lancement du compartiment 20 mai 2014
ISIN distribution	BE6272001783	BE6266677895	BE6272003805	
VNI capitalisation	€1.023,20	€1.615,94	€1.084,47	Actif total: €537,83 mln.
VNI distribution	€1.050,56	€1.103,96	€1.073,93	
Souscription minimum	//	€500.000	€2.500.000	
Swing pricing (max. 5%)	Oui	Oui	Oui	

FRAIS

Frais d'entrée	Nihil
Frais de sortie	Nihil
<u>Frais courants</u>	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe A	1,55%
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe B	1,35%
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe C	1,00%
Frais de transaction	0,02%

TAXES

Taxe boursière à l'achat capitalisation	Nihil
Taxe boursière à l'achat distribution	Nihil
Taxe boursière à la vente capitalisation	1,32% (max. €4.000)
Taxe boursière à la vente distribution	Nihil
Précompte mobilier capitalisation (à la vente)	30% sur plus-value composant à revenu fixe
Précompte mobilier distribution (sur la distribution annuelle)	30%

SERVICE DES RÉCLAMATIONS INTERNE & SERVICE DE MÉDIATION

Une éventuelle plainte est déposée par écrit au moyen d'une lettre recommandée à la poste, envoyée au siège social de Van Lanschot Kempen NV, succursale belge, Desguinlei 50 - 2018 Antwerpen et adressée au Manager des Réclamations. Van Lanschot Kempen NV, succursale belge s'engage à traiter la plainte en toute objectivité et à écouter le Client avant de prendre une décision.

Si le règlement de la plainte ne donne pas satisfaction au Client, celui-ci peut s'adresser au Service de Médiation du Secteur Financier, North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles, www.ombfin.be, tél +32 (0)2 545.77.70, fax +32 (0)2 545.77.79.

GESTION FINANCIÈRE

Equipe stratégie d'investissement et gestion de patrimoine – vermogensbeheer@vanlanschot.be
<https://www.vanlanschot.be/fr-be/fonds-d'investissement>

AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

Le terme 'fonds' renvoie à un Organisme de Placement Collectif (OPC) ou à un compartiment d'un OPC.

Defensive Portfolio est un compartiment de la sicav belge Van Lanschot Bevek nv. Le document d'informations clés, le dernier rapport périodique et le prospectus peuvent être obtenus gratuitement dans les agences de Van Lanschot Kempen NV, succursale belge, ou sur www.vanlanschot.be, et ce tant en français, qu'en néerlandais. Service financier: KBC Banque, Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles. La VNI de Defensive Portfolio est publiée quotidiennement dans le journal L'Echo, ainsi que sur le site web de BEAMA. **Avant de décider d'investir ou non dans le compartiment, vous devez au moins parcourir le document d'informations clés et le prospectus.**

Van Lanschot Kempen NV, succursale belge- Desguinlei 50 - 2018 Antwerpen

Tel. +32 (0)3 286 78 00

Fax +32 (0)3 281 07 94

info@vanlanschot.be

www.vanlanschot.be



EXPLICATION DES CONCEPTS UTILISES

Duration La durée moyenne pondérée des investissements obligataires, exprimée en année.

Obligations à haut rendement (high yield) Obligations dont la notation est inférieure à Investment Grade. Cela signifie une notation inférieure à Baa3 (Moody's), BBB- (S&P et Fitch). Ce type d'obligation présente un risque-crédit plus élevé. En échange de quoi elles offrent un rendement plus élevé et un risque de taux plus faible.

Small caps Les sociétés qui ont une capitalisation boursière moins importante sont appelées les "small caps", par opposition avec les plus grosses, appelées "large caps".

Obligations indexées sur l'inflation Ce sont des emprunts d'Etat dont le remboursement du principal et des intérêts est lié à l'inflation.

Emerging Markets et Emerging Markets Debt Les 'Emerging Markets' sont les marchés des pays en voie de développement. Les marchés principaux sont la Chine, la Corée du Sud et Taiwan. Par 'Emerging Market Debt', on entend les obligations dont les émetteurs sont établis dans les pays émergents.

REITs Real Estate Investment Trusts, sont des entreprises dont les revenus proviennent de placements immobiliers. Ces entreprises sont cotées en bourse et se négocient comme des actions.

Consommation discrétionnaire Il s'agit de la traduction du terme anglais 'consumer discretionary'. Il s'agit d'un secteur auquel appartiennent de nombreux types d'entreprises. Les principaux sous-secteurs sont : internet & marketing direct (par exemple Amazon), constructeurs automobiles (par exemple Toyota), produits de luxe (par exemple LVMH), bricolage (par exemple Home Depot), restaurants (par exemple McDonald's) ...

Swing pricing Un mécanisme qui permet à le compartiment de régler les frais des transactions découlant de grandes souscriptions et de grands rachats par les investisseurs entrants et sortants. Grâce au mécanisme, les investisseurs existants ne devront en principe plus supporter indirectement les frais de transaction, qui seront dès lors directement intégrés au calcul de la VNI et pris en charge par les investisseurs entrants et sortants.

Spread La différence entre deux taux. Par exemple la différence entre le taux d'intérêt italien à dix ans et le taux allemand à dix ans.
